



Législature 2015-2020

Délibération N° 848

Séance du Conseil municipal du 14 mai 2019

APPROBATION DES COMPTES 2018 DE L'ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE DE LANCY - CRESSY

Conformément aux articles 30, al. 1, lettre i et 57, al. 1, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Vu l'approbation des comptes 2018 de l'organisation régionale de la protection civile de Lancy-Cressy,

Vu le rapport de la fiduciaire Berney Associés du 29 avril 2019,

Vu le préavis favorable de la commission des finances et gestion, développement économique (CFGDE) du 30 avril 2019,

Sur proposition du Conseil administratif,

Le Conseil municipal

DECIDE

Par 11 oui et 5 abstentions

- a) D'approuver les comptes 2018 de l'organisation régionale de la protection civile de Lancy-Cressy, s'élevant aux revenus et aux charges de **Fr. 526'638.18**, soit un résultat de **Fr. 0.00**.
- b) D'approuver le bilan au 31.12.2018 qui présente à l'actif et au passif un montant de **Fr. 200'066.00**.

Le Président : Jean-Claude KORMANN

Le Secrétaire : Nicolas FOURNIER